

Projet de Gestion Intégrée des paysages dans les zones les moins développées en

Tunisie (PGIP)
Prêt BIRD N°8722



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation des conventions d'alliances productives conclus entre GDA & acheteurs dans le cadre du projet PGIP.

Contexte

Dans le cadre du Projet de « Gestion Intégrée des Paysages (PGIP) dans les régions les moins développées, financé par un Prêt de la Banque Mondiale des conventions de cogestion pour l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) ont été signées entre / Direction Générale de Forêts et des groupements de développement agricole (GDA) appartenant aux zones d'intervention du projet.

En vue de créer les conditions et les incitations pour établir une relation mutuellement bénéfique entre producteurs et acheteurs, des conventions d'Alliances Productives ont été conclues entre GDA et acheteurs du Type1, Type2 et PME pour permettre aux producteurs de viser l'accès à des marchés plus rémunérateurs/à haute valeur ajoutée par rapport aux marchés traditionnels (souks, marchand ambulant, vente sur pied) et qui sécurisent l'écoulement de plus grandes quantités de production.

A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, la DGF se propose d'utiliser une partie des fonds disponibles pour effectuer des paiements autorisés, pour recruter un consultant individuel pour mener une évaluation des conventions d'alliances productives conclus entre les groupements de développement agricoles (GDA) et des acheteurs dans les paysages du projet et ce suivant les prestations décrites dans les Termes de Références ci-joint.

QUALIFICATIONS DU CONSULTANT :

Profil de l'expert : Ingénieur ou Master en sciences statistiques, Agro économie, ou tout autre domaine équivalent

- Avoir au moins un diplôme universitaire se rapportant aux spécialités citées.
- Ayant une bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les domaines suivants :
 - La réalisation des études d'évaluation dans le cadre des projets/programmes de gestion des ressources naturelles/projet de développement rural en général et Gestion des ressources forestières et pastorales en particulier).
 - La réalisation d'études d'évaluation des projets communautaires, activités innovantes (d'alliances productives, etc):

Les termes de références peuvent être retirés auprès de la DGF (MARHP) sise 30 rue Alain Savary Tunis ou les télécharger du site web du MARHP à l'adresse suivante : www.agriculture.tn

DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS :

Pour bien élaborer leurs dossiers de candidatures, les Consultants peuvent obtenir des clarifications ou informations supplémentaires sur les documents du dossier de Termes de référence en prenant contact avec Madame Hasna Boughanmi UGO/DGF – Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. Email : hasna1boughanmi@gmail.com

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT :

- Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de juillet 2016, mis à jour en novembre 2017 et conformément aux critères exigés au regard des termes de référence ».
- Le consultant devra soumettre une offre technique comprenant la compréhension du mandat et la méthodologie de travail et une offre financière qui seront évaluées suivant une grille préétablie par le projet.

Composition du dossier de candidature :

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt doivent fournir dans leurs dossiers tous les documents indiquant qu'ils sont qualifiés pour conduire l'évaluation des conventions d'alliances productives dans le cadre du PGIP (brochures de présentation, références techniques, description de prestations similaires, etc.), et particulièrement les pièces suivantes :

- Copie de la carte d'identité et diplômes
- Une lettre de motivation signée par l'intéressé, adressée au Directeur de l'Unité de Gestion par Objectifs du PGIP
- Un CV détaillé et signé du consultant (pièces justificatifs)

Les candidats présélectionnés dans une première phase (3 à 6 candidats) peuvent être invités à un entretien pour approfondir l'évaluation technique et seront interviewés par un panel à la suite de quoi seul le candidat le plus qualifié sera invité à négocier le contrat

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être envoyé sous plis fermé par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise directement, contre décharge, au bureau d'ordre de la Direction Générale des Forêts sise à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Bureau d'ordre de la Direction Générale des Forêts

30, Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Manifestation d'intérêts pour

La Sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation des conventions d'alliances productives conclus entre GDA & acheteurs dans le cadre du projet PGIP.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au plus tard le **31 Août 2021** et doivent comporter cette mention sur l'enveloppe extérieure : « **A ne pas ouvrir, demande de manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant individuel pour l'évaluation des conventions d'alliances productives conclus entre GDA & acheteurs dans le cadre du projet PGIP.** »

Les consultants ne peuvent soumettre qu'une seule candidature pour le marché faisant l'objet de cette sollicitation de manifestations d'intérêt.

